

Heure de fin de séance : 22h30

## Réunion du : 11 juillet 2022

**Présents :** Philippe DEVARISSIAS – Eliane MAZABRAUD – Jean-Louis GOUDIER – L. DE MARCHI - Frédéric BONNAUD (arrivé à 21h) - Carine MOREAU – Marlène BESSE – Arnaud COCO – Janine LEROY – Anthony TESSIER

**Excusé :** G.GRENIER (procuration à Eliane MAZABRAUD) - J.F BOULESTEIX - Kamel AMRI - Marie LESAGE (procuration à J.L GOUDIER) - S.STADELMANN

**Secrétaire de séance :** Eliane Mazabraud

- 1) Approbation du compte-rendu du 8 juin 2022  
Approbation à l'unanimité des membres présents
- 2) Collecte semences et graines : Mr BOUGEOIS n'a pas pu être présent. Son courrier de présentation de projet a été lu aux membres du conseil en précisant que son intervention est remise à une date ultérieure.
- 3) **A-** Le maire fait part au conseil municipal de la convention qui peut être conclue avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et lui demande de l'autoriser à la signer. Cette convention précise que Véronique Lafont, qui remplacera Isabelle Garnaud (départ à la retraite) au 1<sup>er</sup> septembre 2022, sera mise à disposition du CIAS à hauteur de 13/35<sup>ème</sup> (mercredi et vacances scolaires) pour une durée de 3 ans renouvelée par tacite reconduction.

Le conseil autorise le maire à l'unanimité des membres présents à signer la convention avec le CIAS.

**B-** La commission chargée de la réorganisation des services à la suite du départ en retraite de Isabelle Garnaud, a proposé que Sylvie Debord, actuellement en poste auprès de l'enseignant des maternelles, prenne en charge l'entretien des locaux écoles - salle des fêtes et communs des appartements de l'ancien presbytère. Cette année scolaire étant une période transitoire et une nouvelle organisation des services étant nécessaire en 2023 en raison d'un nouveau départ à la retraite, le contrat de Sylvie Debord est maintenu à 28 heures semaine avec une rémunération des heures complémentaires.

- 4) Lors de son entrevue avec monsieur le maire pour évoquer l'aménagement et la vente de son terrain en sortie de bourg sur la D118, Jean-Pierre Buxeraux indique ne plus vouloir monter ce projet lui-même.  
Le maire lui propose que la commune rachète sa parcelle. A ce jour, il n'a pas fait de proposition.  
Mr le maire rappelle que Mr LOUVET (service gestion comptable), le conforte dans la poursuite de ce projet très structurant pour la commune.  
Le conseil propose la création d'une commission pour suivre ce projet :

Philippe DEVARISSIAS – Eliane MAZABRAUD – Jean-Louis GOUDIER – Frédéric BONNAUD – Kamel AMRI – Carine MOREAU – Arnaud COCO - Anthony TESSIER

Le sujet sera réabordé lors d'une prochaine réunion pour demander si les personnes absentes sont intéressées.

- 5) Mr le maire indique que le maire de Nexon propose un groupement de commandes pour les travaux de voirie 2023. Le conseil ne désire pas entrer dans le système.
- 6) Installation de la fibre : Gérard Grenier a rencontré des personnes de la société AXIONE. Etant absent, le maire prend la parole et indique qu'une armoire a été installée début 2022 et que la mise en place de poteaux est en cours. La mise en place des câbles va suivre fin 2022 avec commercialisation possible à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2023.
- 7) Le maire fait part au conseil qu'un concours de labour aura lieu le 03/09/2022 au lieu-dit « Mas Pataud ». La commune offrira un vin d'honneur le soir + une coupe au gagnant.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le maire indique que, suite aux élections législatives, le président de la communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus va démissionner étant élu d'autre part député. Le vote pour nommer le prochain président se déroulera le 21 juillet 2022.

- Le jury du fleurissement est passé le 28 juin dernier. La commission du fleurissement a fait un compte-rendu de leur visite. Le résultat sera transmis dès réception.

- Depuis le 23 juin 2022, l'éclairage public est éteint de 22h à 6h. Le marché de producteurs du samedi 9 juillet dernier a permis de constater qu'un éclairage pour les toilettes publiques devait être prévu.

- Janine Leroy a conclu cette réunion en indiquant qu'elle a rencontré Gédéon Pommier pour son projet de gîtes (Le Vialard) et Mr Groos Tarence (Le Bois de Mamont) au sujet de sa production de plantes médicinales.